

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21/12/2009**

COMPTE RENDU

Date de convocation : 12 /12/2009

Présents : Mmes et Albert BUISSON, Henri CAZES, Jean MELAY, Christelle GUIONNEAU, Ghislaine ZAMORA, Gérard CAMBON, Stéphane GILLET, Daphnée LEBON, , Christian MATHIEU, Marie-Thérèse PICAT, Chéryl ROLLAND, Joseph ZARWANSKI.

Absent excusé : M. Guy OCHIER, ,

Absents : Jean-Pierre LOCATELLI, Aymeric MARTIN

Secrétaire de séance : M. Henri CAZES

LECTURE DU COMPTE RENDU DU 09/11/2009

Le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Une somme de 700 € a été prévue au budget 2009 pour l'indemnité de Conseil du receveur municipal.

Etant donné que Monsieur Christian REY a pris sa retraite le 11/08/2009, qu'il a été remplacé par Monsieur Stéphane BERNARDO du 12/08/09 au 05/10/09, et que Monsieur Mickaël CHAILLET lui a succédé depuis le 06/10/09, Monsieur le Maire propose que cette indemnité soit répartie au prorata du temps travaillé pour chacun des receveurs.

A partir de 2010, l'annuité sera allouée entièrement à Monsieur Michaël CHAILLET.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ATESAT

C'est une convention avec les services de l'Équipement pour apporter une aide dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat (conseils sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser), dans le domaine de la voirie (assistance à la gestion, l'entretien, la réparation de la voirie ; assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art ...)

Cette convention soumise à contribution pour un montant de 249,08€ par an prendrait effet au 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 2 ans.

Le conseil adopte le texte de la convention selon les mêmes termes que la précédente convention conforme au décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002.

PRESENTATION DES PROJETS D'URBANISATION A MALAN

Monsieur CAZES rappelle que ces terrains font l'objet d'un schéma d'aménagement dans le PLU.

Il présente les projets des 2 promoteurs rencontrés :

- D'une part Monsieur JUVEN pour les terrains de Monsieur ALBERTIN (6 lots)
- D'autre part Monsieur MERMET (TERRINVEST) pour ceux de Monsieur FILLET (19 lots)

Il explique que ces projets nécessitent de nouveaux aménagements :

- pour l'approvisionnement en eau potable (défense incendie) et pour l'assainissement (pompe de relevage).
- Pour l'alimentation électrique (nouveau transformateur)

L'arrivée de 25 nouvelles maisons pose également un problème de voirie.

Messieurs Alain Lazzarelli et Pierre Brenguier du service urbanisme de la DDE, que nous avons rencontrés récemment, nous conseillent de faire faire préalablement à tous projets, une étude d'urbanisme et paysagère.

Monsieur le Maire propose d'interroger le CAUE et de connaître le prix exact de l'étude paysagère.

Considérant l'ampleur de ce projet et les plans de construction en cours sur la commune, le conseil considère que ce projet n'est pas prioritaire et que le financement de ces études ne doit pas incomber à la commune.

PROJET DU CENTRE BOURG (COMMERCES LOGEMENTS)

Présentation du planning arrêté par Monsieur DUBUC et DAUPHILOGIS.(cf doc planning)

Le permis de construire a été déposé fin octobre 2009.

Le DCE (dossier de consultation des entreprises) est en cours d'achèvement pour lancer la consultation des entreprises en février 2010.

Les travaux de la 1^{ère} phase commenceraient en juillet 2010 pour une livraison de la boulangerie multiservices et 1^{er} logements en mai 2011.

AMENAGEMENT DE LA DEVIATION POIDS LOURD DU PASSAGE A NIVEAU 60(gare) POUR LA ZA DE L'ETOURNEL

Monsieur CAZES rappelle les visites de sécurité des 2 passages à niveaux et les travaux de voirie réalisés par RFF, suite aux dégradations consécutives au chantier du doublement de la voie.

Compte tenu du risque encouru par les poids lourds venant de l'Albenc qui peuvent être bloqués sur le PN avant de s'engager sur la route de Faverges, un projet de déviation passant par la ZA de l'Etournel a été étudié.

Le CGI s'est engagé à financer ces travaux à hauteur de 50% (40 000€).

Suite à la rencontre avec Monsieur DEBRAND (RFF), le conseil doit faire une demande de subvention auprès de RFF et prends une délibération pour demander ces aides.

Le conseil s'engage également à mettre en place un sens unique (interdiction aux PL de tourner à gauche sur le PN 60 pour emprunter la route de Faverges) et à prendre un arrêté pour modifier la circulation.

DEMANDE D'ALIGNEMENT DU TERRAIN BOURGEAT

Un projet de lotissement est envisagé par les propriétaires du terrain de l'ancienne scierie BOURGEAT.

Le cabinet AGATE, géomètre à Tullins, a établi qu'une partie de la route de la scierie se trouvait dans la propriété BOURGEAT.

Il semble donc nécessaire de prendre un arrêté d'alignement pour délimiter la voirie à 4 mètres de l'axe de la route de la scierie.

Le Conseil Général de l'Isère va en faire de même sur le CD 35 pour un alignement à 5 mètre de l'axe du CD 35.

Sachant que la commune est propriétaire d'un terrain juxtaposé au terrain BOURGEAT, le conseil municipal délibère pour effectuer un échange de terrain.

MISE EN SOUS-TERRAIN DE LA LIGNE MOYENNE TENSION

Monsieur Gérard CAMBON informe le conseil municipal des travaux d'électrification à venir.

ERDF va enfouir la moyenne tension le long du CD 35 de La Poste à la ZA de l'Etournel.

Il propose de profiter de ces travaux pour enfouir également la basse tension et l'éclairage public pour un montant avoisinant les 16 000€.

Monsieur Joseph ZARWANSKI signale également la possibilité d'installer des éclairages publics solaires.

Monsieur Le Maire propose d'étudier ces demandes lors des commissions d'élaboration du budget 2010.

INFO LOGEMENTS OPAC

Le T2 rue du Pressoir a été attribué.

L'OPAC débloque des crédits pour rénover le T5 rue Jocelyn.

Madame Ghislaine ZAMORA propose d'attribuer ce logement à une famille intéressée.

QUESTIONS DIVERSES

CCAS

- POINT SUR LES COLIS ET LE REPAS DU 12 DECEMBRE 2009

59 Albinois de plus de 65 ans avaient choisi le colis plutôt que le repas ; 20 d'entre eux ont désiré les recevoir à domicile. Des élus ont eu le plaisir de rencontrer ces bénéficiaires et de recueillir leurs remerciements et leur satisfaction.

Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance. Les 64 convives ont apprécié le repas et l'animation.

- GROUPE DE PAROLE DES AIDANTS FAMILIAUX

Bon retour des personnes qui ont participé à ces réunions.

INFOS DIVERSES

Tous les Albinois sont invités à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 15 janvier à 18h00 à la salle des fêtes.

La MJC et le Comité des fêtes organisent une soirée théâtrale le samedi 30 janvier à la salle des fêtes à 20h30.

COMPOSTAGE

Madame Christelle GUIONNEAU, membre de la commission FFOM (gestion des fermentescibles) du SICTOM, rappelle les actions entreprises sur la zone test par l'Association TRIEVES COMPOSTAGE mandatée par le SICTOM.

Un site de compostage semi-collectif pour les personnes ne pouvant pas composter chez eux devrait voir le jour d'ici le printemps. Une enquête auprès des habitants concernés sera effectuée mi-janvier et rapidement suivie d'effet si un minimum de personnes y répondent favorablement.

Elle propose également d'acheter un broyeur de branches et de le mettre à la location.

Ce broyat nécessaire à un bon compostage, permettra également de traiter à la source une grande partie des déchets verts des habitants.

Cette location pourrait être gérée par la Mairie ou par une association.

COMITE DES FETES

Le bureau du comité des fêtes a démissionné et personne ne s'est présenté à nouveau.

Un appel à la population sera fait dès le printemps.

Fait à L'Albenc le 23 décembre 2009

Albert BUISSON,
Maire de L'ALBENC,

Affiché du 03/01/2009
Au 03/02/2009

